

L'actualité de la pédagogie et de la didactique de la lecture



Quels éléments retenir de la conférence de consensus de mars 2016 pour la pratique pédagogique dans les unités d'enseignement des établissements et services médico-sociaux ?

Intervention V.Montangerand, IEN ASH1 Rhône

Mardi 3 mai 2016

Journée départementale de formation des coordonnateurs pédagogiques des UE des ESMS

Avant propos

Qu'est-ce qu'une conférence de consensus ?

« Faire le lien entre, d'un côté, les préoccupations et les questions des praticiens et du grand public, et, de l'autre, les productions scientifiques. »

Organisation : CNESEO (conseil national de l'évaluation du système scolaire) et IFE (Institut Français de l'Éducation)

Programmes des conférences de consensus :

- sur la numération : novembre 2015
- sur le redoublement : janvier 2016
- sur la lecture : mars 2016

AUTRES TYPES DE MANIFESTATIONS : conférence internationale

« École inclusive pour les élèves en situation de handicap : janvier 2016 »

Pour la conférence de consensus en lecture

Président de la conférence : **Olivier DEZUTTER** - professeur titulaire au département de pédagogie de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke (Québec, Canada)

Animation de la conférence : **Olivier REY**, Ifé-ENS de Lyon

Président du jury : **Jean-Émile GOMBERT** - Professeur émérite en psychologie cognitive des apprentissages, président honoraire de l'université Rennes 2

Composition jury : parents, professeurs 1er 2nd degré (différents lieux d'exercice), PE stagiaire, prof spécialisé, formateur ESPE, IEN, IPR, chef d'établissement, représentant ANLCI,...18 membres

Sur le site du CNESCO

<http://www.cnesco.fr/fr/accueil/>

<http://www.cnesco.fr/fr/conference-de-consensus-lecture/>

- Des interventions vidéo – d’autres documents
- Les recommandations du jury remises à Mme La ministre de l’éducation nationale par le président du jury
- **Une synthèse des recommandations en 12 pages : à remettre à tous les PE**

LIRE, COMPRENDRE, APPRENDRE

Comment soutenir le développement de compétences en lecture ?

Un programme en 6 parties

I. Les acquis des élèves en lecture aux différentes étapes de la scolarité

Que sait-on aujourd’hui des capacités des élèves à lire et à comprendre des textes divers ? **Thierry ROCHER**, DEPP

Quelles sont les dernières évolutions des programmes scolaires dans le domaine de la lecture ? **Anne VIBERT**, IGEN
Enjeux de la lecture et illettrisme dans le monde actuel **Hervé FERNANDEZ**, ANLCI

II. les pratiques enseignantes pour former des élèves lecteurs

Apprendre et enseigner la compréhension en lecture : que sait-on des pratiques efficaces ? **Maryse BIANCO**, université Grenoble Alpes

Quelles pratiques enseignantes soutiennent l'apprentissage initial de la lecture ? **Roland Goigoux**, université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

Quelles sont les compétences requises pour comprendre un texte écrit et comment les enseigner à l'école primaire ? **Sylvie Cèbe**, université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

Comment et pourquoi développer la compétence de lecture littéraire ? **Jean-Louis DUFAYS**, université catholique de Louvain (Belgique)

III. L'identification des difficultés de lecture

Quels sont les principaux obstacles rencontrés dans l'apprentissage de la lecture ? **José MORAIS**, université libre de Bruxelles (Belgique)

Quel est le rôle des apprentissages implicites dans la lecture ? **Bernard LÉTÉ**, université Lyon 2

Quels types d'interventions pour réduire les difficultés en lecture ? **Jean ÉCALLE**, université Lyon 2

IV. Lire dans toutes les disciplines

Quelles pratiques enseignantes pour soutenir l'apprentissage continu de la lecture dans les disciplines scolaires ?

Martine JAUBERT, Espé d'Aquitaine, université de Bordeaux

Comment lire les textes informatifs au début du secondaire ? **Séverine DE CROIX**, université de Liège (Belgique)

V. Lire dans et en dehors de l'école

Pourquoi les jeunes lisent-ils encore ? **Christine DÉTREZ**, ENS de Lyon

VI. La lecture à l'heure du numérique

Quelles sont les spécificités de la lecture documentaire et de la recherche d'informations ? **Jean-François ROUET**, université de Poitiers

Dans quelle mesure les supports numériques peuvent-ils compliquer ou faciliter l'apprentissage et la pratique de la lecture ? **André TRICOT**, université Toulouse 2

RECOMMANDATIONS DU JURY

http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/03/CCLecture_recommandations_jury1.pdf

Rôle du jury : se saisir des données de la science et des études de terrain pour en inférer des recommandations compréhensibles et réalistes

- La lecture doit faire l'objet d'un **enseignement explicite dans ses différentes dimensions**.
- Pour atteindre l'habileté du bon lecteur nécessite que l'activité soit régulièrement et abondamment répétée afin de devenir automatique.



Prouvé scientifiquement, pas discutable
Importance de l'enseignement de la compréhension
Sortir maintenant des conflits autour des méthodes

- Une dégradation des performances des élèves les plus en difficulté (La France est le pays qui après Israël connaît le plus d'écart entre les meilleurs et les plus faibles élèves)
 - A compétence de décodage et de compréhension de textes simples identiques, dégradation sur le vocabulaire, l'orthographe, la syntaxe et la compréhension des textes complexes (textes informatifs)
 - Lien très fort entre la population des élèves en extrême difficulté et les milieux sociaux culturels les plus défavorisés

Nous sommes tous concernés par la **prévention de l'illettrisme** (école, entreprises, **médico social**).

UNE 1^{ère} CONFERENCE DE CONSENSUS EN LECTURE EN 2003 : sur les 1ers apprentissages et concernait surtout le 1^{er} degré

Toutes les recommandations de 2003 sur la lecture dans le 1^{er} degré sont réaffirmées. Il faut poursuivre leur mise en œuvre.

Plutôt bien mises en œuvre par les enseignants pour la partie enseignement du code.

Celle de 2016 : cible beaucoup plus large : apprentissage continué de la lecture tout au long de la scolarité

On prolonge et on complète les préconisations de 2003.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS 2003

1. Absolue nécessité du travail systématique sur la correspondance phonème / graphème pour reconnaître les mots écrits
2. Complémentarité du **travail sur le code** et le **travail sur le sens** qui doivent être menés dès le début de l'apprentissage
3. Les **points de passage obligés** dans l'apprentissage de la lecture :
 - *le développement des compétences langagières : morphologiques et lexicales, syntaxiques, textuelles ;*
 - *la conscience alphabétique et la conscience phonologique : le mot, à l'oral comme à l'écrit, est constitué d'unités, et les mots sont faits de syllabes ;*
 - *la capacité d'identifier les graphèmes (lettres et groupes de lettres constituant les unités les plus petites mobilisées dans la correspondance écrit / oral), les phonèmes (constituants des mots oraux), et de mettre en correspondance graphèmes et phonèmes ;*
 - *l'automatisation du traitement du code de reconnaissance / déchiffrage des mots ;*
4. Rendre aussi automatisées que possibles les opérations de décodage et d'identification des mots
 - l'automatisation passe par des répétitions
 - l'automatisation de la reconnaissance des mots ne s'oppose pas à la compréhension, elle en est une condition nécessaire.

5. La **compréhension** doit aussi s'apprendre et s'enseigne.

6. Il faut travailler l'extension du **vocabulaire**.

7. Il faut un enseignement spécifique de la compréhension du discours oral, avant même l'apprentissage de la lecture (y compris des écrits lus par l'enseignant) dès l'école maternelle, oral et écrit ensuite, pendant l'apprentissage de la lecture et tout au long de l'enseignement primaire, voire au collège.

8. Un travail spécifique et explicite sur les **relations inférentielles** est de nature à favoriser considérablement la compréhension.

9. Les **stratégies permettant le contrôle et la régulation de la compréhension** permettent de faire prendre conscience aux élèves de leur niveau de compréhension et des problèmes qu'ils peuvent rencontrer et des voies pour les résoudre.

10. Pour l'élève qui apprend à lire, il s'agit en fait de savoir :

- quand il comprend ou ne comprend pas
- ce qu'il comprend ou ne comprend pas
- ce qui lui manque ou dont il a besoin pour comprendre
- ce qu'il peut faire pour améliorer sa compréhension

11. Il faut diversifier les supports en fonction des objectifs poursuivis (familiarisation avec les textes écrits, compréhension de textes, identification et la production de mots, etc.), et diversifier les manières de faire en fonction de ces objectifs.

12. La **lecture à haute voix par le maître** est une situation qu'il convient de pratiquer de la petite section jusqu'au CM2.

13. La **lecture à voix haute par l'élève** est un entraînement à la lecture expressive par un travail sur l'intensité, le rythme, la ligne mélodique, et sur les effets à produire ;

14. Il est nécessaire d'articuler fortement **l'apprentissage de la lecture** et la **production d'écrits**.

L'articulation entre l'activité de lecture et l'activité d'écriture permet un réel travail d'analyse phonographique qui favorise une relation entre les phonèmes et les graphèmes et qui aide à la compréhension du principe alphabétique.

DEPUIS 2003

- De nouvelles recherches (dont recherches actions de R Goigoux)
- Explosion du numérique

Recommandations congruentes avec les nouveaux programmes
= experts sollicités en partie les mêmes

CONFERENCE 2016 : 47 recommandations

Des recommandations générales

Des recommandations concernant

La maîtrise du
code

L'enseignement de la
compréhension

Le développement d'une
lecture littéraire

Sur les écrits
documentaires

Des recommandations plus transversales

L'utilisation des outils
numériques

La prise en compte de
la diversité des élèves
dans la classe.



Présentation des recommandations avec arrêt sur image pour une réflexion collective sur les pratiques en ESMS

*Dans le cadre de cette intervention, seulement une présentation rapide, exploitation nécessaire dans le cadre de formations plus ciblées (sur les questions du **comment faire** ?)*

Recommandations générales

R1. Poursuivre l'application des recommandations de la conférence de consensus de 2003

R2. L'objectif de l'apprentissage de la lecture est l'acquisition de la « littératie » pour tous et la prévention des situations d'illettrisme au sortir de la scolarité obligatoire.

*« Définition du terme « **littératie** » = l'ensemble des capacités d'utilisation des écrits nécessaires à leur manipulation autonome dans la vie personnelle, sociale et professionnelle. »*

R3. Dès l'école maternelle l'apprentissage de la lecture doit être préparé ou amorcé dans ses différentes dimensions :

- identification des mots
- compréhension
- utilité de l'écrit
- plaisir de lire.



**Importance du bagage linguistique de l'élève
À travailler en permanence en EMS**

R4. La formation d'un lecteur habile et autonome suppose un apprentissage continu de l'école maternelle jusqu'à la fin de la scolarité, sans ruptures inter-cycles.



Comment l'organisation de la scolarité en EMS dans le cadre de parcours doit veiller à limiter ces ruptures (surtout ceux qui sont peu scolarités) ?

Mise en place de dispositifs de suivi des acquisitions des élèves

R5. Il faut parallèlement **enseigner explicitement** les mécanismes et les stratégies de lecture, et **susciter une répétition la plus importante** possible de l'activité lecture, répétition qui suppose de développer une appétence pour la lecture chez l'élève.



Se doter **d'outils existants** pour suivre cette R. en les adaptant au public (ne pas inventer, ni improviser mais adapter)

« Sans enseignement l'élève demeurera non lecteur. Sans pratique il n'installera pas les automatismes et demeurera au mieux un décrypteur de l'écrit, au pire il oubliera les procédures apprises et risquera alors de se trouver plus tard en situation d'illettrisme. »

R6. Les **supports et types de tâches** autour de l'écrit doivent être choisis en fonction de l'**objectif poursuivi**.

R7. Afin de compenser les inégalités socio-économiques, il faut impliquer, soutenir et accompagner les parents pour favoriser une interaction autour de l'écrit dans le milieu de vie des enfants.

R8. Un temps de **formation** conséquent sur comment les élèves apprennent à lire devrait être délivré en formation continue et à tous les étudiants en master dans le cadre de la formation initiale 1er et 2nd degré des ESPÉ.

Des recommandations relatives à la maîtrise du code et l'identification des mots

R9. Dès la **grande section de l'école maternelle** il faut enseigner aux élèves le principe alphabétique et leur faire acquérir la capacité d'analyser les mots oraux pour en identifier les composants phonologiques : les syllabes puis les phonèmes.

R10. En CP, les exercices de prise de conscience des phonèmes doivent être couplés avec des exercices d'appariement de l'écriture et de la prononciation des mots.

R11. L'étude des correspondances graphèmes/phonèmes doit commencer dès le début du CP. Lors des deux premiers mois, il est nécessaire **qu'un nombre suffisant de correspondances** (de l'ordre d'une douzaine ou d'une quinzaine) ait été étudié afin de permettre aux élèves de décoder des mots de façon autonome.

R12. Dès le début de l'apprentissage des correspondances graphèmes/phonèmes, il est important d'assurer la reconnaissance d'un certain nombre de voyelles afin de permettre l'identification et la prononciation des syllabes.

R13. Il faut rapidement proposer aux élèves, particulièrement aux plus faibles, des textes dont au moins la moitié des graphèmes sont déchiffrables.

R14. Dès le CP il faut faire régulièrement des exercices d'écriture (sous dictée – en particulier pour les élèves les plus faibles - et/ou au choix de l'élève) parallèlement à ceux en lecture.

Importance du feed-back lors des exercices d'écriture autonome de la part de l'élève

R15. Dès le CP il faut régulièrement faire lire les élèves à haute voix.

R16. L'analyse phonologique et l'étude des correspondances graphèmes/phonèmes doivent se poursuivre tant que l'élève éprouve des difficultés à oraliser les mots écrits, ceci tout au long du cycle 2, voire du cycle 3.



En ESMS, bien au-delà du cycle 3...tant que la scolarité est proposée en tenant compte des objectifs prioritaires et du temps de scolarisation

Des recommandations relatives au développement de la compréhension

R17. Le vocabulaire et la compréhension orale doivent être développés dès l'école maternelle.



Une priorité à poursuivre en ESMS

- Développer la conscience lexicale
- Insister sur le travail de catégorisation
- Travailler la mémorisation des mots (oral, écrit...)/répétition et la lecture

R18. Les enfants doivent apprendre à maîtriser le vocabulaire désignant les états mentaux (savoir, croire, vouloir, penser, etc.) et à différencier son propre point de vue de celui d'autrui.



Difficulté d'accès à la théorie de l'esprit pour les enfants avec TSA d'où besoin d'adaptations et de supports

R19. Dès l'école maternelle, il est important de consacrer **un temps conséquent à l'étude de la langue**, cette amorce doit être prolongée tout au long de la scolarité obligatoire par un travail systématique sur la dimension linguistique (vocabulaire, morphologie, syntaxe, inférences, type de texte) des textes étudiés.

R20. Au-delà du travail sur la dimension linguistique, l'enseignant doit conduire les élèves à prendre en compte l'ancrage dans **l'univers culturel du texte** (souvent éloigné du quotidien des élèves).

R21. Il faut enseigner aux élèves à **comprendre les textes lus à haute voix par l'adulte** (dès l'école maternelle, en CP puis tout au long du cursus de l'école élémentaire, voire au-delà).

R22. Un **enseignement structuré, systématique et explicite de la compréhension** est nécessaire pour tous les élèves et doit être prolongé aussi longtemps que nécessaire pour les élèves moyens ou faibles afin d'en faire des lecteurs autonomes.

R23. Le temps alloué à l'enseignement de la compréhension doit aller crescendo au cours du CP, il doit être prévu dès le début de l'année et donc ne pas attendre que les élèves maîtrisent le code.



Cet enseignement doit être programmé au sein des UE des EMS
En faire un **travail d'équipe** avec des outils à partager
Considérer cet enseignement comme prioritaire

R24. Le travail sur la compréhension des textes **ne doit pas se limiter à l'utilisation de questionnaires**, d'autres tâches comme le rappel, la paraphrase, la reformulation ou les résumés (oraux et écrits) doivent être utilisées.

Des recommandations concernant l'entrée en littérature

R25. Il faut enseigner à l'élève à identifier les types de textes (poème, roman, texte documentaire, etc.).

R26. Sans remettre en cause l'importance de l'étude de la littérature, les enseignants doivent reconnaître et prendre en compte les pratiques de lecture non scolaires des élèves et les inciter à réfléchir ces pratiques.



Intéressant de chercher à identifier les pratiques personnelles de « lecture » des élèves des ESMS (et/ou de leur famille) pour prendre appui sur elles (JM Zarkhatchouc : *l'enseignant, passeur culturel*)

R27. La classe de lecture et de littérature doit être un espace de partage et de construction commune.

R28. Dans la classe, la lecture doit s'articuler avec l'écriture, l'écoute et la parole.

« Enseigner la littérature s'accorde particulièrement mal avec le cours magistral. Enseigner la littérature suppose le débat et la confrontation des idées, des compréhensions, des interprétations. »

Des recommandations concernant la lecture pour apprendre

R29. L'utilisation de l'écrit dans tous les domaines disciplinaires impose que soient enseignées la lecture et la production de textes informatifs (textes de savoir)

Textes informatifs notamment ceux des manuels



Importance de se doter de **manuels scolaires en EMS** : le rappeler aux directeurs des EMS (l'IA-DASEN met à disposition des postes de PE qui doivent pouvoir travailler dans de bonnes conditions).

R30. La lecture d'ensembles composites de textes documentaires doit être amorcée dès l'école maternelle.



En EMS

- réclamer des abonnements de documentaires de qualité (adaptés aux élèves et à leurs préoccupations).
- fréquenter les médiathèques avec les élèves (attention aux « vieux fond » documentaire...)

R31. Il faut confronter les élèves à **des textes longs** pour les inciter à réfléchir à la façon dont ces textes sont organisés et à ne pas s'en tenir au simple repérage d'informations.



En EMS

- Comment travailler cette question ?
- En faire aussi un objet de travail en équipe
 - Programmation dans le cadre d'un parcours
 - Évaluation des progrès (y compris quand cette confrontation reste orale)

R32. En amont de la lecture, il est nécessaire de clarifier avec les élèves le statut des documents et leur rôle pour la tâche projetée et de définir préalablement ce qui est à chercher.

R33. Il est essentiel d'enseigner, d'une part, comment discriminer les informations utiles et celles qui ne sont pas pertinentes, d'autre part, l'importance de différencier le fait de comprendre une information et celui de l'accepter comme vraie.

« La lecture doit permettre de développer un sens critique, de dégager non seulement un sens du texte, mais les interprétations qui en sont possibles. »



Question importante avec ce public particulièrement vulnérable

R34. Il est nécessaire que l'enseignement mette en place et développe chez les élèves les compétences de planification, de contrôle et de régulation impliquées dans l'acte de lire.

R35. Il faut faire écrire les élèves à propos des textes lus, exercer leurs capacités de reformulation sous forme d'écrit de travail, de prises de note et/ou de schématisation.

R36. Dans l'analyse des textes documentaires, il faut adopter régulièrement une forme collaborative de travail entre l'enseignant et les élèves et entre les élèves.

R37. Un temps d'apprentissage spécifique doit être consacré à la lecture des textes dans chaque discipline (au collège, par l'enseignant de la discipline).

R38. Il est nécessaire de développer les collaborations entre les enseignants des différentes disciplines et le professeur documentaliste.

R39. Chaque discipline a vocation à participer à des projets interdisciplinaires.

Des recommandations concernant la lecture à l'heure du numérique

R40. Quand on veut travailler la lecture sur support numérique, il est essentiel de distinguer le **numérique dédié**, qui concerne des outils conçus pour l'enseignement, et le **numérique non dédié** qui renvoie à l'environnement numérique présent dans l'enseignement comme dans l'ensemble de la société.

R41. Il est essentiel de vérifier si les logiciels d'aide à l'apprentissage ont bien été validés suite à une évaluation scientifique rigoureuse.

*« L'interactivité, le feed-back immédiat, l'adaptabilité, et la plurimodalité (auditive et visuelle), sont les atouts de ces outils informatisés. Néanmoins, **ils ne sont que des outils** qui doivent rester dans la complémentarité avec l'enseignement de la classe et s'inscrire dans une stratégie pédagogique claire. »*

R42. L'introduction de nouveaux outils pédagogiques, notamment numériques, dans les classes suppose que les enseignants soient formés à leur utilisation, que ces outils s'articulent avec ceux déjà utilisés, qu'ils soient compatibles avec l'organisation spatiale, temporelle et matérielle de la classe, et qu'ils correspondent à un besoin ou un projet des enseignants.

R43. Pour apprendre à utiliser des documents multimédias, il est essentiel d'assurer non seulement la maîtrise de la lecture au sens classique (décodage et compréhension) mais aussi **le développement d'habilités plus complexes** qui caractérisent la lecture en environnement numérique.

*« l'utilisation et la compréhension des **hypertextes** sont difficiles qui nécessitent des stratégies de navigation »*

R44. Pour être pédagogiquement efficaces les ressources pédagogiques numériques doivent respecter un certain nombre de règles.

Des recommandations concernant la prise en compte de la diversité des élèves

R45. Il est nécessaire au sein d'une classe par nature hétérogène de permettre aux élèves les moins avancés de comprendre les textes étudiés et à tous et à chacun d'améliorer sa compréhension.

« l'enseignant doit, systématiquement, au préalable étudier et analyser le texte ou les textes supports d'apprentissage afin d'anticiper les problèmes et les obstacles potentiels à la compréhension. »

R46. L'accès aux compétences de lecture et de compréhension, nécessaires pour l'accès à l'autonomie, est un objectif prioritaire, y compris pour les élèves potentiellement les plus fragiles.

- Adapter exige un accompagnement réfléchi qui ne peut se réduire à une simplification des tâches
- Nécessité que le professeur analyse en amont des tâches de lecture qui seront confiées aux élèves afin
 - d'anticiper les obstacles spécifiques
 - de prévoir les dispositifs permettant de les surmonter
 - de maintenir leur orientation vers l'objectif ciblépour leur permettre de progresser et de réussir dans un environnement sécurisé

Question du déchiffrage dont l'apprentissage est à poursuivre en réfléchissant aux supports

Besoin d'un enseignement explicite

Proposer aux élèves des textes ambitieux à fort enjeux culturels (Boimare)

Grande importance de l'enseignement de la compréhension

R47. Il est nécessaire d'identifier les principaux obstacles rencontrés dans l'apprentissage de la lecture pour ensuite proposer des démarches et des outils adaptés, notamment pour les élèves présentant des troubles spécifiques des apprentissages (troubles dys.).

CONSEILS POUR CES ELEVES

- privilégier l'oral ;
- ne pas dicter les cours ;
- ne pas donner plusieurs informations en même temps et laisser à l'élève le temps de s'approprier l'information ;
- lire et reformuler les consignes à l'oral ;
- éviter de faire lire à voix haute devant les autres élèves (ne pas placer l'élève en situation dévalorisante) ;
- autoriser la lecture avec un outil (crayon, règle, doigt) ;
- éviter la copie longue et prise sous la dictée ;
- privilégier la prise de note courte et la corriger immédiatement ;
- réécrire au tableau les devoirs et/ou les leçons à faire à la maison ;
- réduire la longueur du travail écrit à la maison.

POUR TERMINER, UNE IMAGE ET UNE CITATION POUR ALIMENTER LA REFLEXION



« Nous sommes faits pour vivre ensemble : ce qui est facilitant pour les uns est bénéfique pour les autres. Qu'ils soient architecturaux, sociaux, pédagogiques, les plans inclinés sont universellement profitables. »

Charles Gardou

Comment penser au sein de l'établissement et dans sa pratique

- *Aux plans pédagogiques inclinés ?*
- *Aux plans inclinés organisationnels ?*
- *Aux plans inclinés institutionnels ?*